

Réunion du Conseil Communal du 28 mai 2018

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 28 mai 2018 à 19 heures à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

Présents – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN 1^{er} adjoint, Roland RICHERMOZ 2^{ème} adjoint, Madame Marie-Suzanne GROETZINGER, 3^{ème} adjointe et Maryse BUTHOD 4^{ème} adjointe

MM. Didier ANXIONNAZ, Francis DANCRE, Isabelle GIROD-GEDDA, Valérie FERRARI, Patricia MARCHAND MAILLET et Anthony TRESALLET (conseillers municipaux).

Absents excusés – Madame Sylvie EMPRIN, MM. Yann ALLAIN, Jérémy BORNAND et Emmanuel GIROND.

Date d'envoi de la convocation : 22 mai 2018

Ouverture de séance : 19 h 00

Clôture de séance : 22 h 15

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Roger POUSSIN, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, directrice des services, comme auxiliaire.

Le Conseil Communal approuve le procès-verbal de la séance d'avril 2018 sans réserve, ni observation.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

1. Bilan cinéma hiver 2017/2018
2. Validation des travaux dans les appartements communaux + point électricité
3. Cheminement piétons Les Coches
4. Travaux hameau par hameau
5. Projet entrée Montchavin et croisement montée des Coches
6. Projet agrandissement VVF village
7. Projet PONTHURIN
8. Projet sauna extérieur complexe aquatique
9. Projet piste Pierres Blanches par rapport aux enneigeurs
10. Dossier PNV
11. Plan Loup 2018
12. Information contentieux PC GCC
13. Information LA POYA
14. Information Label Famille Plus
15. Subventions CD73
16. Bulletin Municipal : informations à passer
17. Dossier fonciers (...)
18. Questions diverses

Monsieur le Maire demande ensuite de préciser le point questions diverses de l'ODJ, points qui sont acceptés à l'unanimité comme suit:

- Devenir des jardins pédagogiques utilisés par les écoles pour les TAPS
- Contentieux avec un acteur économique
- Point sur le dossier ASSERTOUR
- Point marché Navette
- Pot départ à la retraite d'un agent

INFORMATIONS

1. **Bilan cinéma hiver 2017/2018**

La vidéo réalisée par l'opérateur projectionniste de Montchavin est diffusée en séance pour évoquer le bilan de la saison hiver 2017/2018.

Il ressort de ce bilan les points suivants :

- Cinéma en progression constante ces trois dernières années,

- Quelques incidents techniques cet hiver,
- Bonne programmation de la part de MC4,
- Une grande partie des travaux concernant le bâtiment a été réalisé. Il restera une dernière tranche pour mettre aux normes l'accès à la salle et aux toilettes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) qui doit être réalisée courant 2018, ce qui permettra d'aborder la prochaine saison d'hiver avec un bel outil bien fonctionnel.
- Diverses animations ont été réalisées cet hiver et certaines sont déjà prévues pour cet été.
- L'accent doit être mis maintenant pour faire évoluer à la hausse le prix moyen du ticket d'entrée. Un travail en ce sens a déjà été réalisé avec la mise en place d'une confiserie. Le prix moyen par spectateur pour la confiserie s'élève aujourd'hui à 0,13 cts d'euros et ce chiffre ne demande qu'à augmenter de manière à optimiser les recettes du cinéma de Montchavin.

Gaël ASSELINO reçoit comme ces dernières saisons les remerciements des conseillers et les encouragements à continuer dans cette voie.

En fin de bilan, Gaël souhaite que le conseil puisse se positionner sur les questions suivantes :

- Achat d'un petit réfrigérateur et congélateur pour boissons et vente de glaces (accord du conseil communal en fonction du budget à vérifier)
- Maintien de la carte de fidélité : suite aux explications et exemples incohérents donnés par Gaël en matière de tarification, le conseil communal donne son avis favorable pour supprimer la carte de fidélité dès la saison d'été prochaine.
- Proposition de création d'une régie publicitaire comme produit annexe en plus de la confiserie pour permettre d'augmenter les recettes ; le principe étant de diffuser les publicités avant les séances d'abord au niveau national puis local (accord de principe du conseil communal à condition que cela ne soit pas trop long et en attente de l'aval du conseil municipal).
- Positionnement sur le rôle futur de Gaël au sein de la structure quant à ses missions et son poste (accord de principe du conseil communal donné auprès des élus de Bellentre qui siègent à la commission ressources humaines de La Plagne Tarentaise).

Une prochaine réunion cinéma est programmée le 21 juin 2018.

2. Validation des travaux dans les appartements communaux + point électricité

Anthony TRESALLET expose que des travaux seront réalisés cette année dans l'appartement T32 de la Maison Communale à Montchavin suite à la décision de le proposer à la location à l'année.

En effet suite à sa visite des lieux, cette rénovation complète s'avère nécessaire voire indispensable.

Son souhait : pouvoir rénover en totalité un à deux appartements par an et prévoir un programme de travaux pluriannuels. Il propose pour 2019 la rénovation du T31 à la Maison Communale de Montchavin et du studio de l'école de Bellentre chef-lieu. Le programme ultérieur est à rédiger cette année avec les services en fonction des priorités. Il demande l'avis du conseil communal qui approuve à l'unanimité le principe de rénovation complète d'un à deux appartements par an au lieu de « petits bouts » par « petits bouts ».

Anthony FAVRE passe ensuite la parole à Laurence DUPUY-VERBINNEN qui fait part d'une demande des agents en charge de la gestion et de la location des appartements communaux pour conserver au nom de la commune les abonnements électriques afin notamment de pouvoir intervenir dans les appartements en intersaison. Le conseil communal émet un avis défavorable car cela augmenterait nettement la charge financière pour la commune. Ces frais sont actuellement pris en charge par les sociaux-professionnels bénéficiaires à la saison des locations. Les conseillers communaux approuvent cependant la possibilité de conserver un abonnement électrique pour l'intersaison. Quid de l'électricité dans les communs + voir pour l'eau chaude.

3. Cheminement piétons Les Coches

Anthony FAVRE demande à Isabelle GIROD-GEDDA et Francis DANCRE où en est la réflexion sur ce cheminement. Ils répondent que c'est à relancer auprès des services techniques avec la signalétique adaptée.

4. Travaux hameau par hameau

Anthony TRESALLET prend la parole et réitère sa demande auprès des conseillers de lui faire passer rapidement la liste des travaux souhaités hameau par hameau. Patricia MARCHAND-MAILLET demande s'il est possible de poser des panneaux style brise-vue derrière la piscine avec des fleurs pour masquer le mur. Anthony FAVRE demande à ce que cela soit chiffré.

Roland RICHERMOZ indique que les travaux de mise en séparatif des réseaux sur Bellentre chef-lieu auront lieu sur les 2 - 3 prochains exercices. Anthony TRESALLET demande de lui faire passer les informations du phasage afin de prévoir les enrobés.

5. Projet entrée Montchavin et croisement montée des Coches

Anthony FAVRE indique qu'une réunion a eu lieu sur site le 10 avril à laquelle il a assisté avec Anthony TRESALLET. Les profils et les plans d'implantation qui ont été étudiés par le département sont présentés en séance. Budget prévisionnel environ 460 000 € TTC avec environ 160 000 € d'enrobés. La durée prévisionnelle des travaux est de 6 mois minimum. Anthony FAVRE indique que si ces travaux ont lieu en 2019, il faudra adapter les trajets du Motor

Sportive Day. Il demande aux conseillers s'ils ont des remarques ou des questions sur le sujet présenté : pas de remarque, ni de question.

6. Projet agrandissement VVF village

Anthony FAVRE indique avoir rencontré une nouvelle fois les responsables de VVF qui réitèrent leur avis favorable au projet de création d'un bâtiment supplémentaire à Montchavin. Un courrier a été reçu en ce sens. Il indique que le Président a changé mais que les cadres dirigeants sont toujours favorables au projet. Anthony FAVRE ira solliciter le conseiller régional pour l'obtention de subventions pour faire avancer le dossier. Ce projet avance lentement mais sûrement !

7. Projet PONTHURIN

Anthony FAVRE présente les plaquettes de communication éditées pour le projet de centrale hydro-électrique qui est suivi en interne par lui-même et Anthony TRESALLET. Il expose un retour plutôt favorable recueilli lors des réunions concernant ce projet. Dossier à suivre.

8. Projet sauna extérieur complexe aquatique

Maryse BUTHOD présente les trois projets transmis par la société RECREA pour l'agrandissement extérieur du complexe aquatique : espace scandinave.

- Projet 1 : sauna simple
- Projet 2 : sauna + fontaine de glace
- Projet 3 : sauna plus grand et vitré

Les conseillers demandent alors s'il n'est pas possible d'intégrer une fontaine de glace dans le projet numéro 3. A priori non mais à confirmer. La faveur du conseil communal se porte sur le projet 3. Le tarif prévisionnel est de l'ordre de 75 000€ TTC ; l'idée étant d'avoir un espace séparé d'avec le bassin. Les conseillers réaffirment la nécessité pour Recréa de communiquer sur ce nouvel espace qui se verra de l'extérieur et des pistes. Anthony FAVRE demande à Maryse BUTHOD de prendre contact avec Recréa pour lancer les consultations rapidement et se caler sur les délais d'instruction en terme d'urbanisme notamment. Maryse BUTHOD indique alors que Recréa souhaite revoir ses tarifs et demande l'approbation du conseil communal. Une fois les tarifs présentés il est demandé de revoir le tarif de l'abonnement annuel et de l'abonnement enfant saison. Maryse BUTHOD doit prendre contact rapidement avec Monsieur BONNEFOND pour qu'il lui fasse passer une grille comparative été 2017 et été 2018 pour validation au prochain conseil municipal en tenant compte des remarques qui viennent d'être faites concernant les abonnements.

9. Projet piste Pierres Blanches par rapport aux enneigeurs

Anthony FAVRE indique qu'un rendez-vous sur le terrain a eu lieu en avril en présence de la SAP, le SIGP, Francis DANCRE et lui-même. Il fait une brève présentation dudit projet et indique que ce projet potentiel est intéressant mais non encore acté. A suivre donc. Il profite de ce moment pour indiquer que les travaux concernant la piste des Myrtilles auront lieu cet été et que les travaux concernant les enneigeurs du stade se termineront également cet été.

10. Dossier PNV

Anthony FAVRE informe le conseil communal du changement du Président du Parc National de la Vanoise (PNV). En effet, Rozenn HARS succède à Laurent TRESALLET. Il relate une bonne communication de cette nouvelle équipe. Il présente en séance les dernières plaquettes de communication du PNV.

11. Plan Loup 2018

Anthony FAVRE donne la parole à Maryse BUTHOD pour relater les informations transmises au cours de la réunion qui a récemment eu lieu sur le sujet. Les objectifs sont axés sur la baisse de la prédation. Il y a sept meutes recensées en Savoie de 6 à 8 loups par meute.

La question est de savoir s'il s'agit de vrais loups ou d'hybrides. Des logements sont disponibles dans les chalets pour les bergers. Elle informe qu'il y aura 5 chiens (patous et bergers d'Anatolie) cet été sur Montchavin avec la problématique de sécurité que cela pourrait engendrer avec les promeneurs et les vététistes. La question à se poser est la suivante : si demain il n'y a plus de moutons, qui entretiendra nos pistes, champs, forêts etc. Elle expose que les chiens, les croquettes, et les clôtures sont subventionnés mais on ne prend pas le problème à la base : le problème c'est le loup.

Anthony FAVRE propose alors de faire passer un communiqué de presse qui indiquerait en substance que les élus sont inquiets en prélude de cette saison estivale par rapport aux loups et aux chiens, notamment par rapport à la sécurité des vacanciers et des promeneurs. Il indique néanmoins que certains Maires sont pour et d'autres contre ce communiqué de presse. Une prochaine réunion doit avoir lieu le 6 juin à 9h30 à la préfecture sur le sujet. Il rappelle que le loup coûte 10 à 20 millions d'euros par an en France soit environ 50 000€ par loup et par an.

12. Information contentieux PC GCC

Roger POUSSIN rappelle les faits et indique que suite à l'appel à projets lancé par la collectivité, le projet comportant plusieurs bâtiments avec environ 750 lits a été remporté par la société GCC. Le permis de construire

a été obtenu mais très vite les voisins ont déposé des recours à l'encontre de ces permis. Tout d'abord, un référé suspension mais qui a été débouté puis en parallèle, le contentieux au fond qui perdure toujours mais qui, compte tenu des délais devant le Tribunal Administratif risque d'aboutir dans les deux à trois ans à venir. Le risque est donc que le porteur du projet se décourage et qu'il puisse avoir d'autres opportunités en attendant. Un mémoire en réplique va être déposé par la collectivité pour démontrer points par points les demandes des requérants et on a de grandes chances de réussite, mais sous quel délai ? Une réunion doit avoir lieu ce mercredi à 17h30 avec M. THIEBERGE pour faire le point sur ce projet. Anthony TRESALLET déplore le fait que les requérants, ceux qui attaquent le projet, ne souhaitent pas que la station survive et que c'est très décevant. Roger POUSSIN répond en effet que ces derniers reprochent au porteur actuel du projet, les droits qu'ils ont eus il y a quelques années pour la construction de leur bâtiment. Il rappelle également que les droits à construire des nouveaux bâtiments attaqués existaient déjà et il regrette que beaucoup de station deviennent otage de leurs premiers propriétaires.

13. Information LA POYA

Report de ce point au conseil communal de juin.

14. Information Label Famille Plus

Anthony FAVRE indique qu'au retour de l'audit le « Label Famille Plus » a été renouvelé et octroyé à la station de Montchavin-La Plagne pour 3 ans. Les reproches majeurs énoncés concernent les tarifs des remontées mécaniques SAP ou les professionnels privés « qui ne jouent pas le jeu ».

15. Subventions CD73

Anthony FAVRE fait part des différentes subventions octroyées à la commune par le conseil départemental et notamment pour la commune historique de Bellentre, l'acquisition d'une saleuse et la création de l'aire de jeu du chef-lieu.

16. Bulletin Municipal : informations à passer

Isabelle GIROD GEDDA indique avoir besoin très rapidement des informations à faire paraître dans le bulletin municipal. C'est elle qui centralisera les informations à faire passer à Laurence au service communication de La Plagne Tarentaise. Pour le moment, elle dit avoir plusieurs articles à passer :

- Le plan loup
- Lits froids
- Rue du plan à Montchavin
- Tour de Tarentaise
- Fête du Coq qui aura lieu cette année le 15 septembre dit Patricia MARCHAND MAILLET, mais il n'y aura pas de mariage d'Antan cette année à la station.

17. Dossier fonciers (...)

Roland RICHERMOZ indique qu'aucun dossier n'est à présenter ce soir.

18. Devenir des jardins pédagogiques utilisés par les écoles pour les TAPS

Christophe, le jardinier des services techniques de la commune a demandé quel sera le devenir du jardin pédagogique du chef-lieu qui était utilisé par l'école dans le cadre des TAPS :

- Utilisation par les administrés ?
- Utilisation pour les logements de l'ancienne fruitière ?
- Réflexion à avoir en n'omettant pas le stockage de la neige l'hiver dans le cadre des opérations de déneigement.
 - ⇒ Avis favorable du Conseil pour pouvoir le mettre à disposition des locataires des appartements de l'ancienne fruitière ; à prévoir dans les futurs baux, notamment pour l'appartement « du haut ».

Patricia MARCHAND MAILLET indique que pour Montchavin, le jardin pédagogique perdurera malgré l'arrêt des TAPS l'an prochain. Elle ira voir à ce sujet le Directeur de l'école.

19. Contentieux avec un acteur économique

Anthony FAVRE indique qu'il a été entendu par la gendarmerie courant avril dans le cadre d'une affaire en cours pour agrandissement illégal d'un restaurant d'altitude. L'affaire a été constatée en 2014 mais le procureur ne s'est saisi de l'affaire et n'y répond qu'en 2018 !

Malheureusement, plusieurs autres infractions ont été constatées en 2017 dans d'autres établissements.

20. Point sur le dossier ASSERTOUR

Roger POUSSIN indique que les projets de l'association des services touristiques (ASSERTOUR) de Montchavin et des Coches sont en cours d'examen par les services de la Sous-Préfecture afin de pouvoir continuer à proposer à notre clientèle des prestations en tout compris, point essentiel à la conservation du Label Famille Plus.

21. Point marché Navette

Anthony FAVRE indique que le prix des navettes sur l'ensemble de la commune de La Plagne Tarentaise s'élevait à 627 300€. Le marché arrivant à terme cette année, une nouvelle consultation a été lancée et il ressort de cette dernière une augmentation des prix d'environ 52% puisque il est proposé un prix des navettes à environ 951 700€. Compte tenu de cette forte augmentation le projet d'une création d'une régie en interne a été proposé. Il faut cependant rester très prudent. Ce point sera abordé au prochain conseil municipal.

22. Pot départ à la retraite d'un agent

Anthony FAVRE indique que Jocelyne, agent d'entretien et accompagnatrice du transport scolaire sur la commune historique de Bellentre a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet prochain. Un pot de départ est prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h15

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le 25 juin 2018 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.